Abdelaziz BERKAI

Université de Béjaïa

**Intitulé** : La traduction parémiologique français-berbère : Quelles solutions par équivalence proverbiale ?

**Résumé**

Nous nous proposons ici d’étudier l’équivalence proverbiale entre deux langues relevant de deux familles linguistiques et de deux univers culturels différents, à savoir le français et le berbère (kabyle). Nous utiliserons essentiellement deux dictionnaires de proverbes comme corpus : le *Dictionnaire de proverbes kabyles* de Ramdane At Menṣur (Ed. Achab, 2010) et le *Dictionnaire Larousse des proverbes, sentences et maximes* de Maurice Maloux. Nous essayerons à travers des exemples concrets d’établir une typologie de l’équivalence proverbiale applicable, par-delà les deux langues en question ici, aux autres langues connues. Noustenterons de montrer qu’il est possible et surtout souhaitable de traduire un proverbe d’une langue source par un autre proverbe dans la langue cible en essayant, autant que faire se peut, de respecter la triple dimension sémantique, stylistique et pragmatique de cette parémie dans la recherche de l’équivalence interlinguistique. Un travail systématique de ce type rendrait un grand service aux lexicographes bilingues et surtout aux traducteurs d’œuvres littéraires qui sont habituellement truffées de proverbes. Nous commencerons par un essai de définition du concept de proverbe et tenterons ensuite de montrer, en nous appuyant sur la théorie du proverbe comme dénomination de George Kleiber, qu’il y a, toutes proportions gardées, une symétrie presque parfaite entre l’équivalence proverbiale et l’équivalence lexicale.